

FOCUS

08

Mars 2015

Activité économique et marché du travail à Bruxelles : quelle évolution à l'horizon 2019 ?

Pierre-François Michiels

Comment l'activité économique à Bruxelles va-t-elle évoluer dans les années à venir et quelles seront les répercussions sur le marché du travail ? Les dernières Perspectives économiques régionales dressent les tendances macroéconomiques attendues à Bruxelles à l'horizon 2019. Après deux années consécutives marquées par une croissance quasi nulle du PIB bruxellois, les premiers signes d'une amélioration étaient attendus en 2014. Finalement, la reprise de l'activité économique est vraisemblablement restée modérée. Au-delà de 2015, on attend une croissance plus soutenue du PIB et surtout de l'emploi, permettant au chômage d'amorcer un net recul jusqu'en 2019.

Perspectives économiques régionales 2014-2019

Ce Focus analyse les principaux résultats des dernières **perspectives économiques régionales 2014-2019**^[1] concernant l'évolution, en Région de Bruxelles-Capitale (RBC), de l'activité économique (approche « au lieu de travail ») et du marché du travail (approche « au lieu de domicile »). Le lecteur intéressé par les résultats détaillés pour chacune des trois régions belges peut consulter le rapport complet (→ [Pour aller plus loin](#)).

Les perspectives régionales sont issues du modèle HERMREG (→ [Méthodologie](#)) et reposent sur le cadre macroéconomique national fixé par le Bureau fédéral du Plan (BFP) en juin 2014^[2] (→ [Pour aller plus loin](#)). Le scénario retenu à l'époque pour la Belgique tablait sur le

retour d'une croissance modérée du PIB en 2014 (+1,4 % en volume) et sur une progression légèrement plus soutenue à moyen terme (+1,6 % par an entre 2016 et 2019) (tableau 01).

Activité économique en Région de Bruxelles-Capitale

Retour modéré de la croissance en 2014

Selon les projections, après deux années consécutives de croissance proche de zéro, l'activité économique sur le territoire de la Région devrait renouer avec une évolution positive en 2014 (+1,1 % de croissance du PIB en volume)(tableau 01 et graphique 02). Cette reprise modérée serait toutefois plus timide que celle projetée au niveau national (+1,4 %).

01 Principaux résultats macroéconomiques pour la Belgique et la RBC (croissance en %)

	2013	2014	2015	Moyenne	
				2013-2019	2016-2019
Belgique					
PIB en volume	0,2	1,4	1,8	1,4	1,6
Emploi intérieur	-0,2	0,3	0,8	0,5	0,7
RBC					
PIB en volume	0,3	1,1	1,6	1,2	1,4
Emploi intérieur	-0,2	0,1	0,9	0,5	0,7

Source : HERMREG

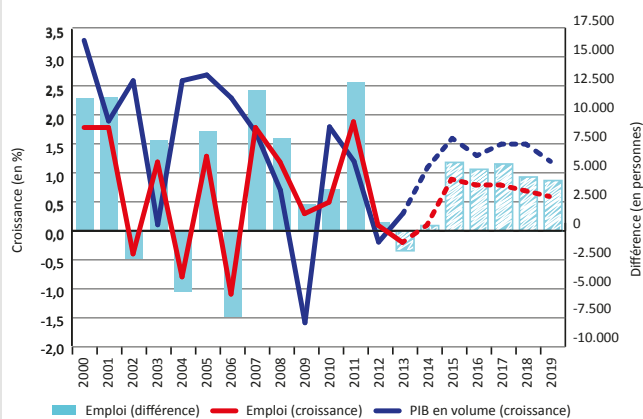


Méthodologie : le modèle HERMREG

Sous la coordination du BFP, l'IBSA collabore depuis fin 2005 avec ses homologues flamand et wallon au développement du modèle HERMREG. Il s'agit d'un modèle macroéconométrique dont l'objectif est de fournir des projections macroéconomiques et sectorielles à moyen terme pour chaque région belge. Dans sa version actuelle, le modèle repose sur une architecture descendante qui consiste à ventiler au niveau régional, à l'aide de clés de répartition endogènes, les résultats nationaux issus du modèle HERMES développé par le BFP. Les projections réalisées reposent notamment sur les données de la comptabilité régionale publiées par l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). La modélisation de HERMREG fait intervenir différents modules, notamment pour les variables démographiques, les agrégats macroéconomiques, le marché du travail, les comptes des revenus des ménages, les finances publiques des entités fédérées ou encore les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Pour les variables projetées au niveau sectoriel, le modèle HERMREG distingue 13 branches d'activité définies sur base d'un regroupement des branches de la nomenclature NACE-BEL 2008. La première année de projection varie pour chaque agrégat en fonction de la disponibilité des données, avec un horizon fixé actuellement à 2019. La valeur ajoutée et l'emploi sont par exemple disponibles jusqu'en 2012 (et donc projetés à partir de 2013). Le modèle apporte ainsi un complément d'information aux séries statistiques de la comptabilité régionale publiées avec un délai de deux ou trois années selon les variables.

Le modèle HERMREG a connu plusieurs phases de développement et évoluera encore dans les années à venir. La prochaine étape vise à passer à une architecture largement ascendante permettant notamment de réaliser des analyses d'impact de politiques économiques régionales d'offre et de demande.

02 Évolution du PIB et de l'emploi en RBC



Source : HERMREG

Note : données projetées pour la période 2013-2019

Le retour de la croissance s'appuierait essentiellement sur la branche « crédit et assurances », en ligne avec l'amélioration progressive de la situation sur les marchés financiers internationaux. En effet, après un début de reprise amorcé en 2013, les chiffres de 2014 semblent confirmer le redressement de la croissance de la valeur ajoutée dans le secteur financier bruxellois (+2,5 %) par rapport aux performances des trois dernières années (tableau 03). La croissance du PIB serait également soutenue, mais de manière plus modeste, par les branches « santé et action sociale » ainsi que « administration publique et éducation », profitant entre autres de la dynamique démographique régionale. Par ailleurs, les projections prévoient que le volume des activités dans l'importante branche des « autres services marchands^[3] » (plus d'un quart de la valeur ajoutée bruxelloise totale) continue de progresser à un rythme très lent en 2014 (+0,4 %). Dans cette branche, la valeur ajoutée mesurée en volume en 2014 serait quasiment au même niveau qu'en 2008.

03 Évolution de la valeur ajoutée¹ par branche d'activité en RBC

	Croissance (%)		
	2014	2015	Moyenne 2016-2019
Agriculture	0,0	2,2	1,1
Énergie	0,8	1,1	0,8
Industries manufacturières	-1,3	0,6	-0,1
Biens intermédiaires	-1,9	-1,3	-1,3
Biens d'équipement	-1,2	0,1	1,0
Biens de consommation	-0,9	2,2	-0,0
Construction	1,7	2,1	2,0
Services marchands	1,3	1,9	1,6
Transports et communication	0,6	1,8	2,3
Commerce et horeca	0,9	1,4	0,7
Crédit et assurances	2,5	2,6	1,8
Santé et action sociale	3,2	1,9	1,6
Autres services marchands	0,4	1,7	1,6
Services non-marchands	0,8	0,6	0,8
Administration publique et éducation	0,8	0,6	0,8
Services domestiques	2,3	-1,1	-0,7
Total	1,1	1,6	1,4

Source : HERMREG

(1) Mesurée en volume (→ Glossaire)

La croissance s'accélère en 2015 et s'essouffle légèrement ensuite

Profitant de la timide amélioration de l'environnement économique attendue en 2015, la croissance du PIB bruxellois devrait s'accélérer pour atteindre 1,6 % (soit 0,2 pp en dessous de la moyenne nationale). Cette accélération s'expliquerait en grande partie par le retour d'une progression plus largement positive dans les « autres services marchands » (+1,7 %). De leur côté, les activités de crédit et d'assurances poursuivraient sur une tendance favorable, avec une augmentation de la valeur ajoutée de 2,6 % en 2015. Ensemble, ces deux branches seraient à l'origine de plus de la moitié de la croissance du PIB régional cette même année. Deux autres secteurs de plus petite taille devraient également retrouver une contribution à la croissance de l'activité économique à Bruxelles plus importante qu'au cours des trois dernières années. Il s'agit des branches « transports et communication » ainsi que « commerce et horeca » dont la valeur ajoutée gagnerait respectivement 1,8 % et 1,4 % en 2015.

Ensuite, sur la période 2016-2019, la croissance de l'activité économique à Bruxelles devrait ralentir

quelque peu puisque le PIB n'augmenterait plus que de 1,4 % par an en moyenne. L'essoufflement touche l'ensemble du pays, avec une croissance attendue du PIB national qui descendrait à 1,6 % en moyenne de 2016 à 2019. Au niveau bruxellois, la plupart des branches principales devraient pourtant maintenir leur niveau de croissance, voire l'améliorer légèrement. Dans les « autres services marchands », la valeur ajoutée en volume devrait ainsi continuer de progresser à un rythme de 1,6 % sur base annuelle. Les branches « transports et communication » (+2,3 % par an) et « administration publique et éducation » (+0,8 % par an) afficheraient une croissance en hausse. En fait, le ralentissement projeté pour le PIB régional s'expliquerait pour l'essentiel par le recul de la croissance dans les branches « commerce et horeca » et surtout « crédit et assurances ». Dans le secteur financier bruxellois, la reprise amorcée depuis 2013 devrait nettement marquer le pas après 2015, avec une croissance de la valeur ajoutée qui passerait à 1,8 % en moyenne entre 2016 et 2019.

L'emploi stagne encore en 2014

Les deux années de croissance pratiquement nulle de l'activité économique en Région bruxelloise en 2012

04 Évolution de l'emploi par branche d'activité en RBC

	Croissance (%)			Différence (personnes)		
	2014	2015	Moyenne 2016-2019	2014	2015	Moyenne 2016-2019
Agriculture	-9,1	-4,4	-1,7	-9	-4	-2
Énergie	-2,0	-0,6	-0,7	-151	-48	-49
Industries manufacturières	-4,1	-2,7	-2,3	-868	-545	-448
Biens intermédiaires	-7,0	-5,6	-4,0	-370	-273	-173
Biens d'équipement	-4,0	-0,8	-1,3	-230	-46	-68
Biens de consommation	-2,6	-2,3	-2,2	-267	-226	-206
Construction	0,5	1,2	0,5	102	241	117
Services marchands	0,4	1,4	1,1	2 005	6 366	5 368
Transports et communication	-0,1	1,1	0,7	-66	503	341
Commerce et horeca	-1,2	-0,1	0,4	-1 141	-57	377
Crédit et assurances	-1,3	-0,2	-0,1	-785	-141	-32
Santé et action sociale	2,3	1,9	1,3	1 477	1 236	904
Autres services marchands	1,3	2,5	1,9	2 520	4 825	3 778
Services non-marchands	-0,3	-0,1	0,0	-625	-109	25
Administration publique et éducation	-0,4	-0,0	0,0	-755	-54	62
Services domestiques	2,4	-1,0	-0,7	130	-56	-37
Total	0,1	0,9	0,7	454	5 900	5 011

Source : HERMREG

et 2013 ont pesé sur l'évolution de l'emploi intérieur et l'impact semble avoir perduré jusqu'en 2014. Pour cette dernière année, le nombre de personnes travaillant sur le territoire régional aurait atteint un peu moins de 693 000 unités, soit une hausse d'à peine 0,1 % par rapport à 2013 (tableau 01 et graphique 02). Comparé au niveau de 2011, l'emploi régional de 2014 accuserait même une légère baisse de 0,1 % alors que sur le même intervalle, le nombre de travailleurs en Belgique aurait augmenté de 0,3 %. Si l'emploi bruxellois s'est plus ou moins maintenu durant ces trois années, c'est grâce aux créations nettes d'emplois enregistrées dans les branches « autres services marchands » (près de 6 800 unités de façon cumulée) et « santé et action sociale » (environ 3 600 unités). En 2014, ce sont également les seules branches qui seraient parvenues à augmenter sensiblement leurs effectifs, avec respectivement 2 500 et 1 500 travailleurs supplémentaires, permettant ainsi de compenser les pertes subies dans les autres branches d'activité (tableau 04).

Les embauches reprennent en 2015 et puis ralentissent

Ce n'est qu'à partir de 2015 que l'emploi repartirait nettement à la hausse, tant au niveau régional que national (respectivement +0,9 % et +0,8 %). À Bruxelles, l'essentiel de l'augmentation du nombre d'emplois proviendrait des branches « autres services marchands » (près de 4 800 travailleurs

supplémentaires, sur un total régional de 5 900 emplois créés en termes nets cette année-là) et « santé et action sociale » (un peu plus de 1 200 créations nettes d'emplois).

À moyen terme, l'emploi intérieur bruxellois devrait évoluer au même rythme que celui projeté pour l'ensemble du pays, soit une augmentation de 0,7 % par an sur la période 2016-2019 (tableau 04). On s'attend progressivement à un léger ralentissement de la croissance de l'emploi en fin de projection, en ligne avec l'essoufflement du PIB. À l'horizon 2019, la croissance du nombre de travailleurs à Bruxelles baisserait à 0,6 %, soit 0,3 pp de moins qu'en 2015. Sur base annuelle, près de 5 000 nouveaux emplois devraient être créés en termes nets sur le territoire régional entre 2016 et 2019 (32 000 au niveau national). La grande majorité de ces travailleurs supplémentaires seraient embauchés dans les « autres services marchands » (+3 800 par an) et dans la branche « santé et action sociale » (+900 par an). D'autres branches devraient contribuer positivement à l'évolution de l'emploi mais dans une moindre mesure : « transports et communication » et « commerce et horeca » (environ 350 créations d'emploi chaque année dans les deux cas) ou encore « construction » (un peu moins de 120 unités supplémentaires par an). On notera qu'une seule branche parmi les services marchands continuerait de perdre des effectifs en seconde partie de projection, à savoir les activités de crédit et d'assurances. Le secteur financier bruxellois verrait

ainsi le nombre de travailleurs diminuer de 32 unités chaque année au cours de la période 2016-2019, un chiffre qui s'inscrit toutefois en net recul par rapport à la période 2013-2015 (-590 personnes par an). Par ailleurs, on soulignera la poursuite du ralentissement de la contraction de l'emploi industriel en Région de Bruxelles-Capitale. Les pertes d'emploi dans les branches de l'industrie manufacturière se réduiraient, passant de 785 unités chaque année sur la période 2013-2015 à 450 unités par an de 2016 à 2019.

Les moteurs de la croissance à moyen terme

On l'a vu, les perspectives économiques régionales tablent sur une reprise plus nette de la croissance du PIB et de l'emploi à Bruxelles au-delà de 2014, même si un léger ralentissement est déjà attendu en fin de projection. Les graphiques 05 et 06 permettent de visualiser quelles branches d'activité contribuent le plus à cette reprise sur la période 2016-2019. L'importance des **contributions à la croissance** (→ Glossaire) de la valeur ajoutée régionale ou de l'emploi intérieur régional reflète à la fois le poids relatif des différentes branches d'activité et leur dynamique propre. Les deux graphiques présentent également l'évolution de ces contributions dans une perspective de plus long terme, en les comparant aux performances sectorielles observées en moyenne entre 1990 et 2012.

Historiquement, la branche « **crédit et assurances** » a largement soutenu la croissance de la valeur ajoutée à Bruxelles, avec une contribution moyenne de 0,66 pp par an de 1990 à 2012, soit plus d'un tiers de la croissance agrégée. À moyen terme, la contribution du secteur financier devrait se réduire de moitié et le faire passer du premier au deuxième rang des principaux moteurs de l'activité économique de la Région, derrière les « autres services marchands ».

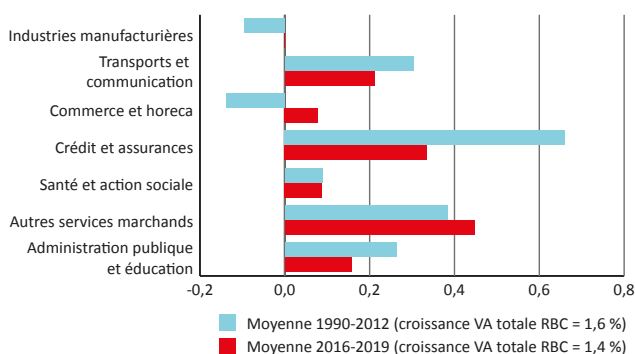
En termes d'effectifs, les activités de crédit et d'assurances ne soutiendraient aucunement la progression de l'emploi intérieur bruxellois entre 2016 et 2019. C'est néanmoins une amélioration par rapport à la forte contraction du nombre de personnes occupées dans cette branche observée depuis 2003.

Les « **autres services marchands** » devraient reprendre le rôle de premier contributeur à la croissance de la valeur ajoutée de la Région dans les années à venir. Leur contribution devrait légèrement progresser entre les deux périodes analysées pour atteindre 0,45 pp par an de 2016 à 2019. La branche expliquait déjà l'essentiel de l'augmentation de l'emploi régional depuis 1990 et cela devrait s'accroître à moyen terme. Les embauches réalisées dans le secteur représenteraient trois quarts des créations nettes d'emplois à Bruxelles (pour une contribution de 0,5 pp sur une croissance de l'emploi intérieur régional de 0,7 % sur la période 2016-2019).

Bien qu'en recul par rapport aux performances passées en termes de valeur ajoutée, la branche « **transports et communication** » occuperait toujours la troisième position, avec une contribution de 0,21 pp chaque année entre 2016 et 2019. La branche renforcerait au contraire sa position en termes d'emploi puisqu'elle retrouverait une contribution modeste mais positive (+0,05 pp par an).

Les mesures politiques prises ces dernières années pour réduire les effectifs dans le secteur public dans un contexte d'assainissement de la situation budgétaire ont entraîné une diminution sensible de la contribution de la branche « **administration publique et éducation** » à partir de 2012. En ce qui concerne la valeur ajoutée, la contribution est passée de 0,26 pp à 0,16 pp en moyenne pour les deux périodes étudiées. L'impact est encore plus

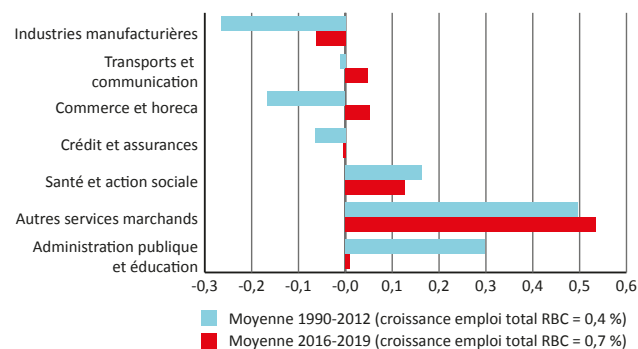
05 Contributions sectorielles à la croissance de la valeur ajoutée en RBC¹ (pp)



Source : HERMREG

(1) Contribution (en point de pourcentage) à la croissance de la valeur ajoutée (VA) mesurée en volume (→ Glossaire)

06 Contributions sectorielles à la croissance de l'emploi en RBC¹ (pp)



Source : HERMREG

(1) Contribution (en point de pourcentage) à la croissance de l'emploi (→ Glossaire)

marqué au niveau de l'emploi. Dans une période où le nombre de travailleurs à Bruxelles augmentait moins rapidement (+0,4 % par an en moyenne de 1990 à 2012), la branche générerait 73 % des créations nettes d'emplois. Alors que l'emploi intérieur régional progresserait plus vite à moyen terme, ce chiffre tendrait vers zéro avec une contribution sectorielle d'à peine 0,01 pp attendue entre 2016 et 2019.

En moyenne, au cours des deux dernières décennies, la croissance de la valeur ajoutée en Région de Bruxelles-Capitale a pu s'appuyer sur une contribution modeste mais relativement stable de la branche « **santé et action sociale** ». Celle-ci devrait maintenir une performance identique en seconde partie de projection, à hauteur de 0,09 pp par an. La branche participe davantage à la progression de l'emploi bruxellois même si le niveau de contribution attendu durant la période 2016-2019 baisserait légèrement pour atteindre 0,13 pp par an.

Par rapport aux chiffres enregistrés en moyenne depuis le début des années 90, la situation dans la branche « **commerce et horeca** » devrait s'améliorer nettement dans les années à venir, à la fois en termes de valeur ajoutée et d'emploi. Dans les deux cas, on passerait d'une contribution assez largement négative entre 1990 et 2012 à positive sur la période 2016-2019.

Enfin, comme l'illustrent les graphiques 05 et 06, les « **industries manufacturières** » devraient également

connaître une certaine amélioration à moyen terme. Bien que les branches industrielles continueraient de contribuer négativement à la croissance de l'emploi à Bruxelles (-0,06 pp chaque année de 2016 à 2019), l'ampleur de cette contribution serait en net retrait par rapport au passé, confirmant une tendance amorcée depuis quelques années déjà. Entre 1990 et 2012, la croissance de la valeur ajoutée totale sur le territoire de la Région a été réduite de 0,10 pp en moyenne chaque année en raison des faibles performances enregistrées dans les activités de l'industrie manufacturière. Sur la période 2016-2019, leur contribution devrait remonter sans toutefois dépasser zéro en moyenne.

Marché du travail bruxellois

Le tableau 07 présente les principaux résultats des perspectives économiques régionales concernant le marché du travail en Région de Bruxelles-Capitale.

L'essor démographique tend à s'atténuer

Depuis le début des années 2000, Bruxelles connaît une évolution démographique nettement plus dynamique qu'en Flandre et en Wallonie, essentiellement en raison de la contribution importante de l'immigration internationale. Ces flux migratoires internationaux ont fortement modifié la structure par âge de la population bruxelloise, à travers un rajeunissement marqué des résidents,

07 Population et marché du travail en RBC

	2013	2014	2015	2019	Moyenne 2013-2019	
					Croissance	Différence
Population totale (milliers)	1 161,1	1 174,0	1 186,5	1 224,9	11,2	
Croissance (%)	1,3	1,1	1,1	0,7	0,9	
Population d'âge actif (milliers)	779,8	787,8	795,7	817,1	6,6	
Croissance (%)	1,2	1,0	1,0	0,5	0,8	
Population active (milliers)	564,1	568,3	571,7	585,2	3,4	
Croissance (%)	0,5	0,7	0,6	0,4	0,6	
Population active occupée (milliers)	447,0	449,6	456,7	477,7	4,6	
Croissance (%)	0,3	0,6	1,6	1,0	1,0	
Emploi intérieur (milliers)	692,2	692,7	698,6	718,6	3,5	
Croissance (%)	-0,2	0,1	0,9	0,6	0,5	
Solde des navettes interrégionales (milliers)	-273,3	-271,3	-270,2	-269,3	0,9	
Croissance (%)	-0,9	-0,7	-0,4	-0,2	-0,3	
Chômage (concept BFP) (milliers)	117,1	118,7	115,1	107,5	-1,2	
Croissance (%)	0,9	1,4	-3,0	-2,5	-1,1	
Taux d'activité (%)	72,3	72,1	71,8	71,6		
Taux d'emploi (%)	57,3	57,1	57,4	58,5		
Taux de chômage (concept BFP)(%)	20,8	20,9	20,1	18,4		

Source : HERMREG

à l'inverse de ce qui s'est produit dans les deux autres régions. L'augmentation du nombre de jeunes femmes en âge de procréer qui en résulte a sensiblement augmenté la natalité à Bruxelles, alors que la fécondité y était déjà supérieure par rapport au reste du pays. La combinaison de ces évolutions s'est traduite par une croissance sensiblement plus rapide de la population bruxelloise en âge de travailler (de 15 à 64 ans). Entre 2000 et 2014, la population d'âge actif a ainsi augmenté de 158 000 personnes à Bruxelles, un chiffre particulièrement élevé au regard des Régions flamande (+220 000 unités) et wallonne (+173 000 unités).

Cependant, l'essor démographique à Bruxelles tend à s'atténuer depuis 2012. Sur la période 2013-2019, les projections tablent sur une croissance de la population totale de 0,9 % en moyenne chaque année (tableau 07), contre 1,4 % de 2000 à 2012. Le rythme resterait nettement plus soutenu qu'au niveau national (+0,5 % par an en projection). En ce qui concerne la population d'âge actif, elle devrait progresser de 0,8 % en moyenne sur base annuelle entre 2013 et 2019, soit 0,8 pp en dessous de la croissance observée de 2000 à 2012. Néanmoins, des écarts importants se maintiendraient en termes absolus vis-à-vis des deux autres régions. Chaque année durant la période de projection, la population en âge de travailler augmenterait de 6 600 personnes à Bruxelles, contre une hausse de 2 200 unités en Wallonie et une stagnation en Flandre.

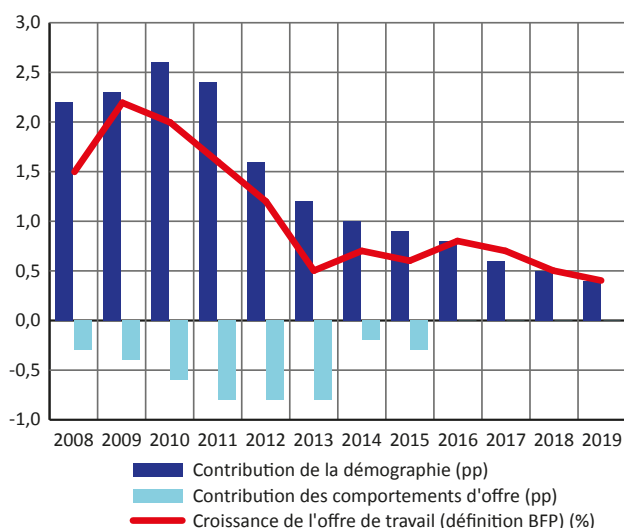
Les comportements d'offre ne soutiennent toujours pas l'offre de travail

Le graphique 08 montre clairement que durant la période 2008-2012, l'évolution de la **population**

active (→ Glossaire) à Bruxelles, c'est-à-dire l'offre de travail, a été uniquement soutenue par la composante démographique alors que les **comportements d'offre sur le marché du travail** (→ Glossaire) y ont contribué de façon négative^[4]. Le ralentissement de la croissance de la population d'âge actif évoqué plus haut pour les années à venir se traduit par une baisse progressive de la contribution de la démographie en cours de projection. Cette diminution serait compensée, en partie seulement, par une évolution des comportements d'offre sur le marché du travail moins défavorable que celle observée dans le passé récent.

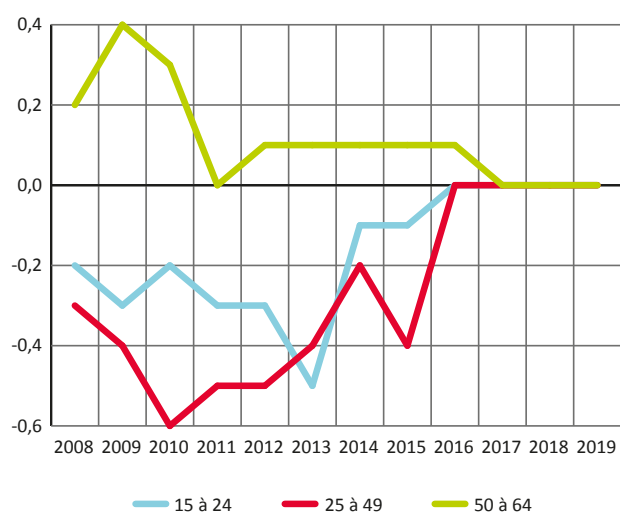
De 2013 à 2015, la contribution des comportements d'offre resterait toutefois négative. Deux éléments opposés expliquent cette situation (graphique 09). D'une part, les projections tablent sur une baisse du taux d'activité dans les classes d'âge inférieures (15 à 24 ans) et moyennes (25 à 49 ans), liée notamment à la réforme du système des allocations d'attente pour les jeunes diplômés sans emploi (désormais appelées allocations d'insertion). Le renforcement du contrôle de la recherche active d'un emploi et la limitation, à partir de 2015, des allocations d'insertion pour ce groupe-cible devraient peser négativement sur le taux d'activité dans les classes d'âges concernées^[5]. D'autre part, les premiers effets positifs des mesures relatives à la fin de carrière se feraient sentir à travers une hausse du taux d'activité pour les personnes de 50 à 64 ans^[6]. Du fait de structures d'âge différentes, cet effet favorable jouerait relativement moins à Bruxelles que dans le reste du pays. C'est donc l'impact négatif qui l'emporterait durant les trois premières années de la projection. En conséquence, le taux d'activité global de la Région continuerait de reculer, passant de 72,3 % en 2013 à 71,8 % en 2015 (tableau 07), contre encore 73,4 % en 2008.

08 Contribution à la croissance de l'offre de travail en RBC



Source : HERMREG

09 Contribution des comportements d'offre par âge à la croissance de l'offre de travail en RBC (pp)



Source : HERMREG

En seconde partie de projection, la légère impulsion positive liée au maintien à l'emploi des travailleurs plus âgés s'atténuerait, pour disparaître à l'horizon 2019. En même temps, l'évolution du taux d'activité dans les classes d'âge inférieures à 50 ans devrait se stabiliser. Ces deux effets s'annuleraient pratiquement sur la période 2016-2019, si bien que la contribution des comportements d'offre à la croissance de la population active bruxelloise cesserait d'être négative pour tendre vers zéro (graphiques 08 et 09). Le taux d'activité global à Bruxelles s'établirait à 71,6 % en 2019, perdant encore 0,2 pp par rapport à 2016. Sur le même intervalle, le taux d'activité national gagnerait 0,4 pp pour atteindre 73,7 % en fin de projection.

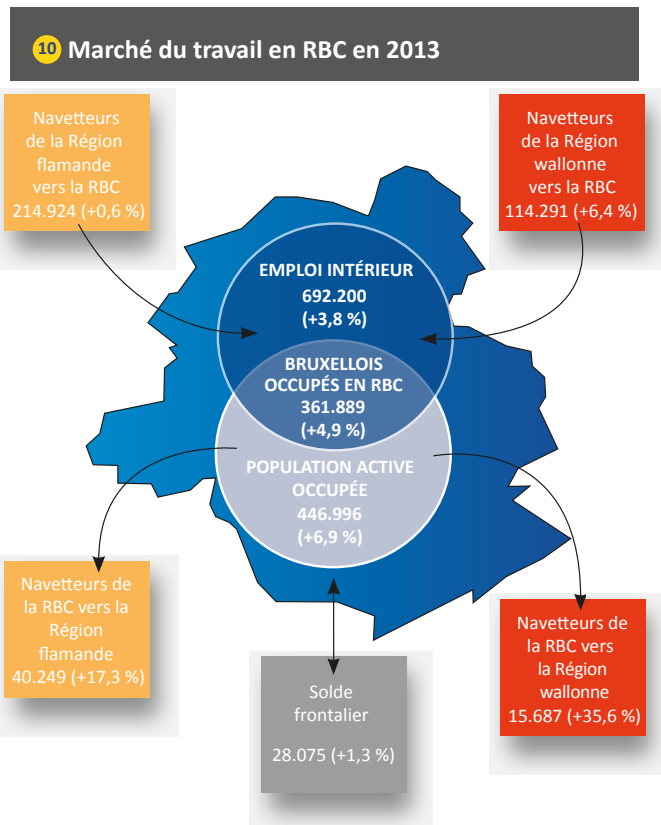
En définitive, comparée à l'ensemble du pays, la Région de Bruxelles-Capitale devrait continuer de connaître à moyen terme une situation fort différente en matière d'offre de travail. Malgré une croissance démographique moins soutenue que par le passé, la population active bruxelloise devrait progresser deux fois plus rapidement qu'au niveau national (respectivement +0,6 % et +0,3 % par an entre 2016 et 2019). Du côté de la Région, cette croissance serait uniquement soutenue par la composante démographique, les comportements d'offre sur le marché du travail affichant une contribution pratiquement nulle. Pour la Belgique, c'est l'inverse qui prévaudrait.

Le solde des navettes s'améliore encore mais stagne à moyen terme

Comme dans les deux autres régions, l'évolution de la population active occupée à Bruxelles dépend de la croissance de la demande de travail (c'est-à-dire l'emploi intérieur) mais elle est également, en comparaison de la Flandre et de la Wallonie, nettement plus influencée par les **flux de navettes** interrégionales. Selon les projections, le poids des navetteurs entrants représenterait en effet 47,7 % de l'emploi intérieur bruxellois en 2013, alors que la proportion n'atteindrait que 3,4 % et 5,2 % de manière respective pour les Régions flamande et wallonne. La figure 10 présente la situation sur le marché du travail à Bruxelles en 2013 sur base des estimations et montre comment se répartissent les différents flux de travailleurs vis-à-vis des deux autres régions du pays.

Le nombre de navetteurs entrants devrait globalement augmenter sur la période 2013-2019 (+8 600 unités), malgré une légère diminution durant les deux premières années de la projection. La hausse

concernerait principalement les travailleurs wallons occupés à Bruxelles dont l'effectif progresserait de 7 300 personnes sur l'ensemble de la période.



Source : HERMREG

Unités : nombre de personnes en milliers en 2013 (croissance totale en % sur la période 2013-2019)

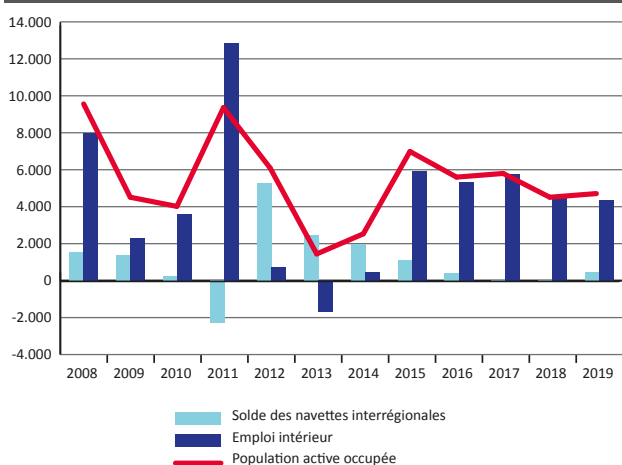
Dans le même temps, on s'attend à ce que près de 12 500 Bruxellois supplémentaires aillent travailler dans une région voisine, dont 55 % à destination de la Flandre et 45 % vers la Wallonie. Au final, le solde des navettes^[7] à Bruxelles deviendrait légèrement moins négatif à l'horizon 2019, gagnant un peu moins de 4 000 unités par rapport à 2013. Depuis 2000, ce solde a progressé de façon soutenue et continue (en dehors des trois années qui ont suivi la crise de 2008). Cette amélioration a coïncidé avec une évolution particulièrement favorable de l'emploi des résidents bruxellois. La population active occupée (→ Glossaire) de la Région a ainsi augmenté de 1,8 % par an en moyenne entre 2000 et 2012, contre une hausse de 1,0 % au niveau national. La progression du solde des navettes à Bruxelles devrait ralentir progressivement à partir de 2013 et, au-delà de 2015, laisser place à une stagnation qui se prolongerait jusqu'en fin de projection.

On notera encore qu'en 2019, près d'un Bruxellois sur sept ayant un emploi serait un navetteur sortant vers une des deux autres régions, ce qui représente environ 68 500 personnes.

Le rebond de la demande de travail soutient modérément la population active occupée

En combinant l'évolution du solde des navettes à celle de la demande régionale de travail, on peut déterminer l'évolution à moyen terme du nombre de Bruxellois ayant un emploi, c'est-à-dire la **population active occupée**^[8]. Le graphique 11 met en évidence deux périodes contrastées au cours de la période de projection.

11 Décomposition de la variation de la population active occupée en RBC (différence en nombre de personnes)



Source : HERMREG

Comme on l'a vu plus haut, la croissance de l'emploi intérieur devrait avoir été pratiquement nulle à Bruxelles en 2013 et 2014 (-0,1 % par an en moyenne). Ce net manque de dynamisme de la demande de travail aurait été légèrement compensé par une évolution favorable du solde des navettes. Les projections tablent donc sur une croissance relativement faible de la population active occupée bruxelloise durant ces deux années (+0,5 % en moyenne). À partir de 2015, l'emploi intérieur devrait se redresser nettement, progressant de 0,7 % chaque année jusqu'en 2019. Mais dans le même temps, la contribution positive due à l'amélioration du solde des navettes devrait s'estomper en seconde partie de projection, comme indiqué précédemment. En conséquence, la population active occupée à Bruxelles retrouverait une croissance plus soutenue à moyen terme (+1,1 % par an sur la période 2016-2019). Ce rythme resterait modéré par rapport à celui observé entre 2000 et 2012 (cf. supra) mais néanmoins plus rapide que le taux projeté au niveau national (+0,6 % par an).

En recul depuis 2009, le **taux d'emploi** (→ Glossaire) à Bruxelles devrait atteindre un point bas en 2014,

avec 57,1 % de la population d'âge actif occupant un poste de travail (tableau 07), contre 63,8 % pour la Belgique. Malgré la composante démographique qui continue d'être nettement plus dynamique que dans les deux autres régions, le taux d'emploi bruxellois devrait repartir à la hausse à partir de 2015, pour atteindre 58,5 % à l'horizon 2019 (65,7 % au niveau belge). Cette valeur reste toutefois sensiblement en dessous de celle observée au milieu des années 2000. Sur la période 2013-2019, le taux d'emploi gagnerait 1,2 pp à Bruxelles et 2,0 pp à l'échelle nationale.

Le chômage recule nettement dès 2015

En confrontant l'offre et la demande de travail, on peut déterminer l'évolution du **chômage** (→ Glossaire).

Dans un contexte marqué par une quasi-stagnation de l'activité économique en 2012 et 2013, on table sur une augmentation du nombre de chômeurs en Région bruxelloise durant les deux premières années de la projection (tableau 07). Sur la période 2013-2014, le chômage aurait ainsi progressé de 1,2 % par an en moyenne, soit sensiblement moins qu'au niveau national (+2,1 %). Cela représente 1 100 chômeurs supplémentaires pour la Région en 2013 et 1 600 autres en 2014. Durant ces deux années, l'accroissement de la population active occupée se serait révélé insuffisant (essentiellement en raison du léger recul de l'emploi intérieur) et ne permettrait pas de compenser l'augmentation de l'offre de travail (pourtant en net ralentissement par rapport aux années précédentes, notamment suite à la baisse du taux d'activité dans les classes d'âge inférieures à 50 ans évoquée plus haut). En 2014, Bruxelles devrait compter 118 700 chômeurs, soit le nombre le plus élevé jamais observé au niveau de la Région. Cela correspond à un taux de chômage de 20,9 %, une valeur pratiquement stable depuis 2011. À l'échelle nationale, le taux de chômage attendu en 2014 atteint 12,5 %, en hausse de 0,6 pp par rapport à 2011.

À partir de 2015, la population active occupée bruxelloise devrait enregistrer une croissance plus vigoureuse, soutenue à nouveau par la reprise de l'emploi intérieur rendue possible par l'amélioration de la conjoncture. De son côté, l'offre de travail continuerait, à moyen terme, de progresser à un rythme plus lent que par le passé, dans la mesure où l'impact de la croissance démographique moins soutenue dominerait l'effet de la stabilisation attendue du taux d'activité. Dans ces conditions, le nombre de Bruxellois au chômage amorcerait une décrue assez marquée qui devrait se prolonger jusqu'en fin de projection. En 2019, on dénombrerait environ 107 500 chômeurs à Bruxelles, soit près de

11 000 unités de moins que le pic atteint en 2014. Il s'agirait de la valeur la plus basse depuis 2008. Le taux de chômage bruxellois serait alors ramené à 18,4 %. De même, au niveau national, on s'attend à un net recul du chômage à partir de 2015. En fin de projection, près de 582 400 personnes seraient au chômage en Belgique, soit 81 000 de moins qu'en 2014. Le taux de chômage pour l'ensemble du pays s'élèverait ainsi à 10,8 % en 2019.



Glossaire et abréviations

Chômage (selon le concept BFP) : demandeurs d'emploi inscrits comme tels auprès des organismes régionaux de placements, auxquels on ajoute les chômeurs âgés dispensés de l'inscription comme demandeurs d'emploi

Comportements d'offre sur le marché du travail : ensemble des changements de taux d'activité en fonction de l'âge, du sexe et de la région du lieu de domicile

Contribution à la croissance : produit du taux de croissance d'une composante d'un agrégat (la valeur ajoutée bruxelloise par exemple) par son poids relatif dans cet agrégat à la période précédente (NB : lorsque l'évolution de la composante est exprimée en volume, les contributions calculées ne sont pas additives)

Emploi intérieur : ensemble des travailleurs salariés et indépendants qui travaillent dans une zone géographique donnée, quel que soit leur lieu de résidence

Évolution en volume : évolution d'un agrégat économique (le PIB, par exemple) en termes réels, c'est-à-dire avec correction de l'effet de l'inflation

Point de pourcentage (pp) : unité de la différence entre deux valeurs exprimées en pour cent

Population active (ou offre de travail) : ensemble des résidents qui ont un emploi (quel que soit leur lieu de travail) et de ceux qui sont inscrits comme demandeurs d'emploi (y compris les chômeurs âgés, selon la définition BFP)

Population active occupée : ensemble des travailleurs qui résident dans une zone géographique donnée, quel que soit leur lieu de travail

Taux d'activité (définition administrative) : rapport entre la population active de 15 ans et plus (y compris les chômeurs âgés) et la population d'âge actif (de 15 à 64 ans)

Taux de chômage (selon le concept BFP) : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et la population active

Taux d'emploi : rapport entre la population active occupée et la population d'âge actif (15-64 ans)

Pour aller plus loin

- Perspectives économiques régionales 2014-2019, Bureau fédéral du Plan, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique et Studiedienst van de Vlaamse Regering, juillet 2014. Le rapport complet est disponible en téléchargement au format PDF sur le site de l'IBSA (www.ibsa.irisnet.be).
- Perspectives économiques 2014-2019, Bureau fédéral du Plan, juin 2014.

NOTES

[1] Chaque année, sous la coordination du Bureau fédéral du Plan (BFP), l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) réalise des projections régionales à moyen terme, en collaboration avec les deux autres Instituts régionaux de Statistique, à savoir, l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) et le Studiedienst van de Vlaamse Regering (SVR).

[2] Les résultats commentés ici n'intègrent donc pas les révisions apportées au contexte macroéconomique de la Belgique par le BFP en février 2015 en vue de la réalisation du budget économique. Par rapport aux chiffres de juin 2014, la croissance du PIB belge en volume a été revue à la baisse de respectivement 0,4 et 0,8 point de pourcentage (pp) en 2014 et 2015. En matière d'emploi, la croissance du nombre de travailleurs n'a pas été corrigée pour 2014 et a été réduite de

0,3 pp en 2015.

[3] Cette branche regroupe une grande diversité d'activités, comme par exemple l'édition, l'audiovisuel, la publicité, les services informatiques, le conseil et la consultance, les services administratifs ou de soutien ou encore les activités immobilières, comptables, juridiques, scientifiques et techniques.

[4] La décomposition de la croissance de l'offre de travail entre la contribution de la démographie et celle des comportements d'offre représentée au graphique 08 est donnée à titre indicatif. En effet, sur la période d'observation, la somme de ces deux contributions ne correspond pas exactement à la croissance de la population active et ce, pour deux raisons. Premièrement, le modèle HERMREG utilise un concept de population active basé sur une identité macroéconomique, différent du concept administratif

permettant l'observation des comportements d'offre. Deuxièmement, les contributions des deux composantes sont calculées pour la classe d'âge allant de 15 à 64 ans, alors que la population active intègre également les personnes de plus de 64 ans. Ce problème disparaît en projection.

[5] La réforme se traduira en effet par une augmentation du nombre des suspensions d'allocations. Une fraction des bénéficiaires suspendus ne seront dès lors plus enregistrés comme demandeurs d'emploi et sortiront donc, au moins temporairement, de l'offre de travail dans les projections.

[6] La réforme en matière de fin de carrière comprend notamment des restrictions concernant l'accès au régime des prépensions ainsi que le relèvement de l'âge minimum pour bénéficier de la mise en disponibilité dans l'enseignement ou de la pension

anticipée.

[7] Le solde des navettes d'une région correspond à la différence entre le nombre de navetteurs sortants (travailleurs qui résident dans cette région et ont un emploi dans une région distincte) et le nombre de navetteurs entrants (personnes domiciliées dans une autre région et qui travaillent dans la région considérée).

[8] Le modèle HERMREG prend également en compte l'évolution du solde frontalier de chaque région. Le solde frontalier résulte de la différence entre le nombre de personnes résidant dans une région mais travaillant à l'étranger et le nombre de personnes résidant à l'étranger mais qui travaillent dans cette même région. L'ampleur de ce solde est toutefois nettement moindre que celle du solde des navettes interrégionales.

F08CUS

Inscrivez-vous à la newsletter sur www.ibsa.irisnet.be

